



SIGNATURE CONTRAT DE RURALITÉ

- 28 juillet / 14 h -
- Siège la CCVD -

Le fonds de soutien à l'investissement public local (FSDIPL) a été reconduit par la loi de finances initiale pour 2017.

Une des enveloppes thématiques du dispositif, d'un montant national de 216 millions d'euros (dont 22,7 millions d'euros sont attribués à la région Auvergne-Rhône-Alpes), est directement dédiée au financement des mesures prévues dans les contrats de ruralité signés pour une durée de quatre ans.

De nombreuses actions engagées ou réalisées par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée entrent clairement dans ce dispositif.

PRIORITE A L'INVESTISSEMENT

Les opérations susceptibles d'être financées sont **des projets structurants** en faveur du développement des territoires ruraux et inscrits dans un [contrat de ruralité](#) signé par le représentant de l'Etat et les EPCI à fiscalité propre.

Comme pour l'année 2016, ces enveloppes sont mises à la disposition des préfets de région et mises en œuvre par les préfets de département qui opèrent une sélection préalable des projets éligibles en fonction des spécificités des territoires.

Chaque contrat doit s'articuler, dans une logique de projet de territoire, autour de **6 volets** :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1- Accès aux services et aux soins | 2- Revitalisation des bourgs centres |
| 3- Attractivité du territoire | 4- Mobilités |
| 5- Transition écologique | 6- Cohésion sociale |

DES ACTIONS CONCRETES EN VAL DE DROME

Cette reconnaissance de la ruralité des territoires est en adéquation totale avec les valeurs que défend la CCVD. Le département a ainsi alloué **une enveloppe de + de 400 000€/an sur 3 ans** à la Communauté de communes du Val de Drome en Biovallée : ce qui correspond et correspondra à un financement entre 20 et 25% des actions listées ci-dessous.

Volet 1 :

- le projet d'une « Maison de la Vallée » en Gervanne-Sye /
- le projet d'une salle spécialisée de gymnastique (Livron sur Drôme) /
- *une remorque d'équipements de gymnastique itinérante (« Mob' Gym ») – mise en circulation au printemps 2017 /*
- le projet d'une future piscine intercommunale





Val de Drôme
en Biovallée

Volet 2 :

- la requalification du quartier anciennement « Drôme Fruits » (Livron sur Drôme) /
- le projet d'une solution de restaurant en circuit court pour les scolaires et personnes âgées sur le bassin de vie de Saou

Volet 3 :

- *la réhabilitation de la poterie de Cliouclat – 1^{ère} tranche des travaux livrée*

Volet 4 :

- la mise à l'étude du développement de stations de Mobilité sur tout le territoire

Volet 5 :

- *une plateforme d'une mise en réseau pour les agriculteurs du territoire (Agriliens) - livraison en septembre 2017 /*
- l'implantation d'un site de compostage et de déchets verts (Livron sur Drôme) /

Volet 6 :

- un lieu d'accueil intergénérationnel en Gervanne-Sye /
- *le maintien de « [La Caverne de l'Entraide](#) » (Livron sur Drôme)*

➤ CONTACT

Stéphanie Scaringella – Relations Presse _ CCVD : sscaringella@val-de-drome.com
Tél. : 04 58 17 70 75